

BÉNIN

Léa Vicky Magne Domgho, Marcellin Allagbe et Gert-Jan Stads

Tendances clés

- ▶ Ajustées de l'inflation, les dépenses de recherche agricole ont presque doublé entre 2000 et 2016, reflétant principalement une participation plus intense du secteur de l'enseignement supérieur à la recherche agricole et la croissance des revenus générés à l'interne par l'INRAB. Toutefois, l'évolution des dépenses annuelles dans le temps révèle une assez grande variabilité.
- ▶ En 2016, le Bénin n'a investi que 0,6% de son PIBA dans la R&D agricole, ce qui est bien en deçà de la cible minimale de 1% recommandée par l'Union africaine et les Nations Unies.
- ▶ La levée récente d'un gel de recrutement qui frappa la fonction publique pendant de longues années a permis à l'INRAB de recruter et former de jeunes chercheurs en vue de combler les lacunes causées par de nombreux départs à la retraite.

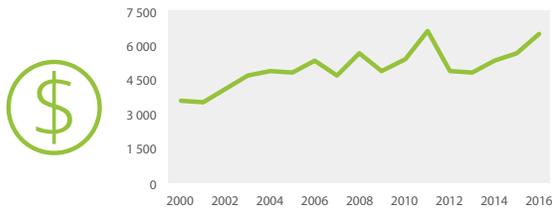
Défis actuels

- ▶ Alors que les scientifiques universitaires ont le statut de chercheur, les chercheurs de l'INRAB sont fonctionnaires et de ce fait touchent des salaires bien plus bas. On comprend la difficulté qu'a l'INRAB à s'attirer du personnel qualifié face à l'offre salariale des universités et aux avantages accompagnant leur adhésion au CAMES.
- ▶ La plupart des laboratoires de l'INRAB manquent d'équipements, de véhicules et d'installations de recherche actualisées. Par suite du faible niveau d'investissement, l'infrastructure de recherche s'est progressivement détériorée et cela a naturellement eu un impact négatif sur la qualité et la quantité des résultats de la recherche.

Options politiques

- ▶ Le Bénin doit à la fois renforcer ses investissements dans la recherche agricole et tirer parti des retombées des savoirs générés dans les pays voisins s'il veut accélérer sa productivité agricole et atteindre les objectifs du Plan stratégique de développement du secteur agricole (2025) et du Plan national d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (2017-2021).
- ▶ En particulier, le gouvernement devra augmenter les niveaux de financement pour permettre à l'INRAB de fonctionner de manière plus compétitive, aussi bien en termes de salaires et d'avantages sociaux pour les chercheurs que d'installations et d'équipements (autres que ceux récemment mis à niveau dans le cadre du PPAO/WAAPP).

DÉPENSES DE RECHERCHE AGRICOLE



Millions de francs CFA
(prix constants 2011)

6 524,9

Millions de dollars PPA
(prix constants 2011)

30,5

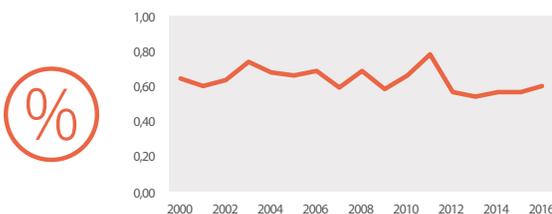
BÉNIN

GHANA

MALI

TOGO

INTENSITÉ DES DÉPENSES



Pourcentage du PIBA consacré à la recherche agricole

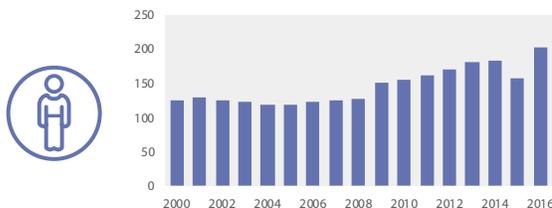
0,60%

0,91%

0,44%

0,20%

CHERCHEURS AGRICOLES



Équivalents temps plein

201,5

Proportion de chercheurs titulaires d'un MSc et PhD

94%

598,9

295,6

109,6

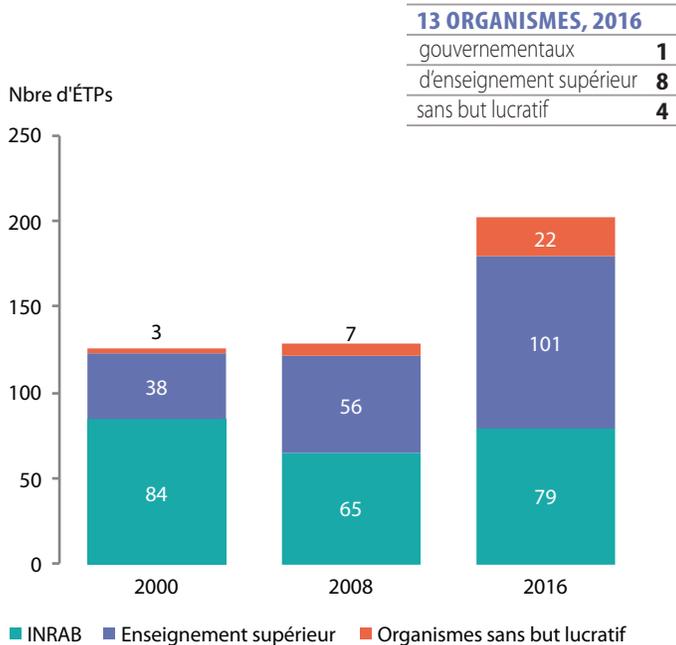
94%

95%

95%

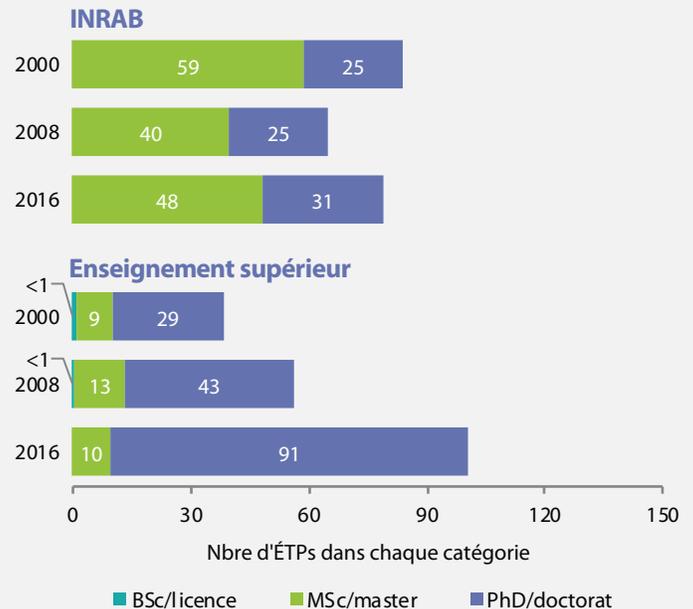
Composition institutionnelle de la recherche agricole

Par suite d'un gel du recrutement, l'effectif des chercheurs de l'INRAB a sensiblement baissé de 2000 à 2008, mais il s'est redressé depuis. En 2016, l'INRAB employait 35% des chercheurs agricoles du Bénin. Le rôle des secteurs de l'enseignement supérieur et des organismes sans but lucratif a pris plus d'importance au fil des années.



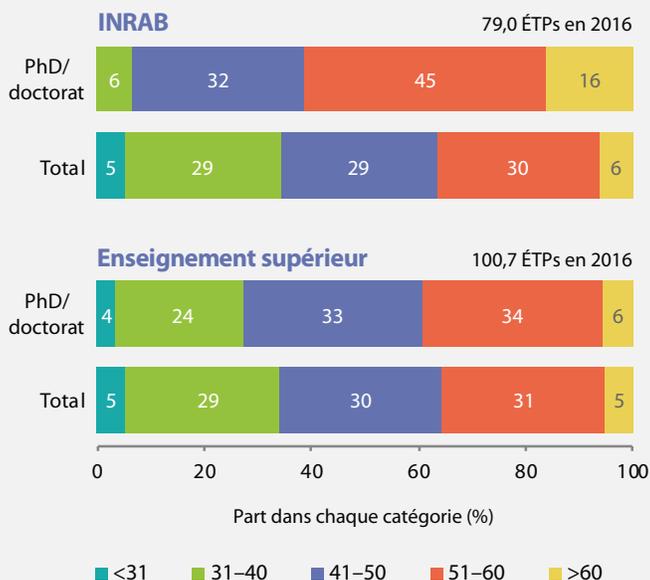
Chercheurs agricoles, par niveau de qualification

En 2016, à l'INRAB, 39% des chercheurs étaient titulaires d'un PhD, contre 91% dans le secteur de l'enseignement supérieur. En termes absolus, l'effectif des diplômés en doctorat de l'INRAB est passé de 25 à 31 au cours des années 2008–2016, tandis que celui de l'ensemble des universités béninoises a plus que triplé (passant de 29 ÉTP à 91). La forte croissance au sein des universités peut s'expliquer par l'écart entre les salaires de l'un et de l'autre secteur.



Répartition des chercheurs agricoles par secteur et par tranche d'âge

À l'INRAB, en 2014, à l'issue de la longue période de gel du recrutement, la part des chercheurs ayant plus de 50 ans était de 80%. Deux ans plus tard, cette part avait baissé à 36% par suite d'un recrutement massif de contractuels. La fixation de l'âge de la retraite à 65 ans donne aux universités un atout additionnel à celui des salaires élevés, dans la lutte pour attirer de jeunes diplômés.



Chercheurs agricoles par sexe

En 2016, 17% des chercheurs agricoles béninois étaient des femmes, soit une augmentation par rapport aux 12% en 2008. Les chercheuses sont comparativement mieux représentées dans la catégorie licence que parmi les titulaires d'un doctorat, et dans la tranche d'âge des moins de 41 ans.



Part des femmes dans chaque niveau de qualification, 2016

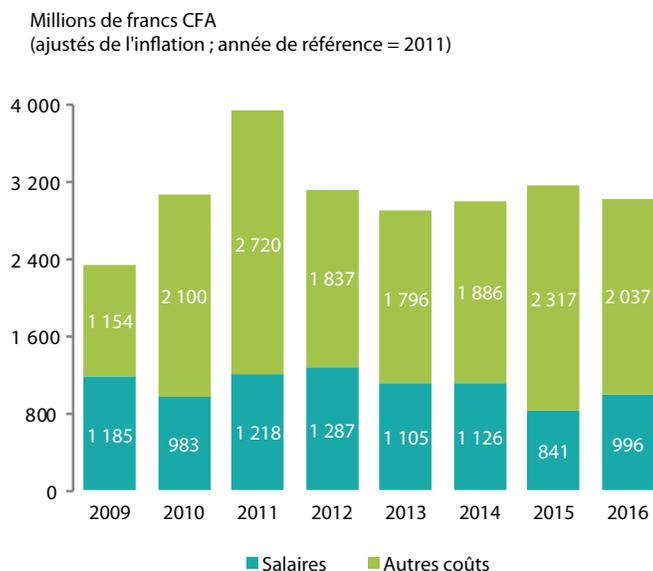
BSc/licence	45%	MSc/master	18%	PhD/doctorat	13%
-------------	-----	------------	-----	--------------	-----

Part des femmes par catégorie d'âge, 2016

< 41	32%	41-50	6%	> 50	6%
------	-----	-------	----	------	----

Dépenses par catégorie de coût de l'INRAB

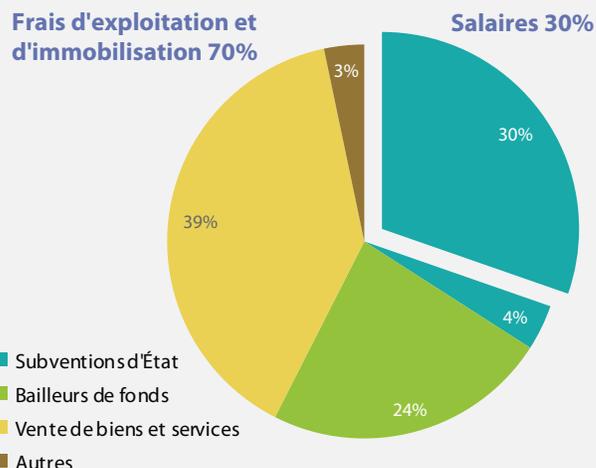
De 2009 à 2016, les salaires absorbaient environ un tiers des dépenses de l'INRAB, oscillant autour de 1 milliard de CFA. La courbe des autres dépenses (frais d'exploitation et immobilisations) affiche d'importantes variations annuelles, reflétant les fluctuations des contributions externes et des revenus générés à l'interne (vente de biens et de services).



Comparaison des dépenses et des sources de financement de l'INRAB

De 2009 à 2016, 39% du financement de l'INRAB provenait des ventes de semences de riz, de maïs, de niébé et de palmier à huile. La subvention de l'État représentait 34% du budget et couvrait à peine les frais salariaux (fonctionnaires et salaires contractuels). Les apports de l'extérieur revenaient, en moyenne, à 24% du total.

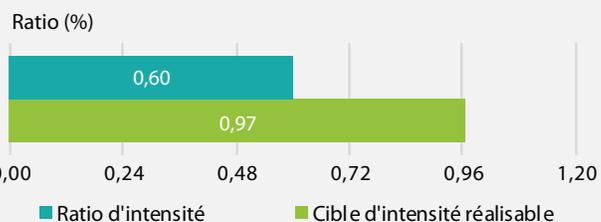
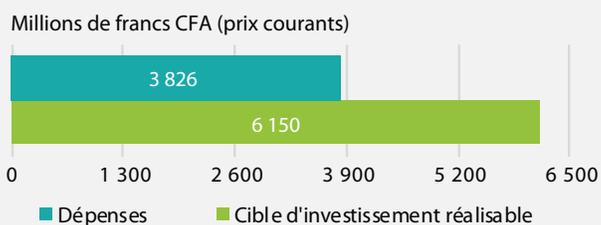
2009–2016 moyenne



Niveaux d'investissement nécessaires pour combler l'écart d'intensité

L'analyse ASTI montre qu'à ce jour aucun pays présentant des conditions économiques similaires à celles du Bénin n'a atteint la cible d'investissement dans la recherche agricole fixée à 1% par les Nations Unies et l'Union africaine, mais qu'un objectif de 0,97% est réalisable. Or pour l'atteindre, en 2016, il aurait fallu que le Bénin investisse 6,2 milliards de francs CFA, soit un complément de 2,3 milliards (prix courants).

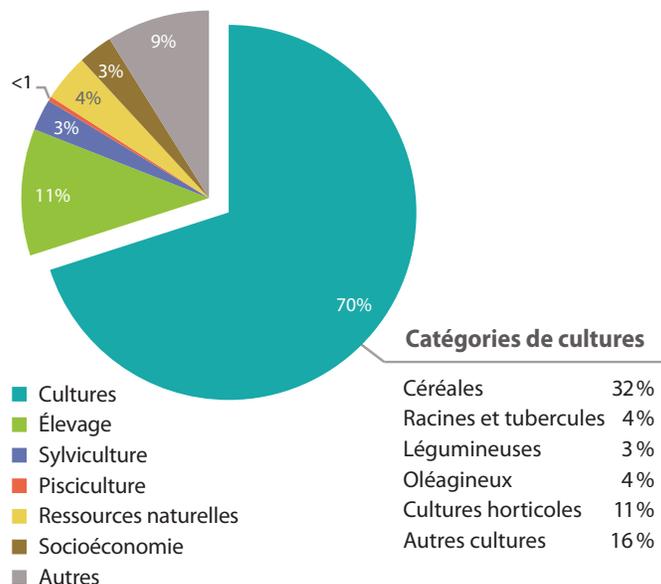
Dépenses réelles et réalisables 2016



Chercheurs agricoles, par filière

En 2016, 70% des chercheurs agricoles béninois travaillaient sur les cultures; 11% sur l'élevage. La culture la plus étudiée était le maïs: avec l'appui financier du PPAO/WAAPP le Bénin est devenu un centre national de spécialisation sur le maïs. Les fruits, le manioc, le riz et les légumes étaient d'autres filières importantes.

Part des chercheurs, 2016



Notes: Les ratios d'intensité traditionnels comparent les niveaux d'investissement et de PIBA pour déterminer si oui ou non un pays a sous-investi dans la recherche. L'indice d'intensité ASTI intègre des facteurs additionnels qui prennent en compte la taille et la nature de l'économie des pays, ce qui permet de mieux comparer les ratios d'intensité de différents pays. Voir aussi <https://astinews.ifpri.info/2017/07/01/a-new-look-at-research-investment-goals-for-ssa/>.

Ressources pour le Bénin

Cette fiche d'information présente les récentes données sur les performances de la recherche agricole au Bénin. Elle se concentre essentiellement sur des informations relatives aux ressources financières, humaines et institutionnelles et aux résultats de la recherche, tout en mettant en exergue les tendances, les défis et les changements institutionnels. Des ressources additionnelles sont disponibles sur www.asti.cgiar.org/fr et comprennent :



La page interactive se rapportant au Bénin présente des données se rapportant aux investissements et aux capacités de la recherche agricole, un outil pour explorer et télécharger ces données, et des hyperliens pour accéder à une variété de publications spécifiques.



L'outil d'analyse comparative permet de classer et de comparer des indicateurs de recherche agricole de différents pays africains.



L'outil de téléchargement de données permet d'accéder à des graphiques et des ensembles de données ASTI plus détaillés pour le Bénin et bien d'autres pays.



L'annuaire ASTI répertorie les organismes effectuant la recherche agricole au Bénin, en spécifiant leur emplacement et quelques indicateurs clés.

english español contact

INDICATEURS RELATIFS AUX SCIENCES ET TECHNOLOGIES AGRICOLES
Données et analyses d'accès libre sur les investissements de ressources financières et humaines dans la recherche agricole des pays à revenu faible et intermédiaire

Accueil Données Régions Publications Partenaires Présentation Pays

BÉNIN

Tendances clés
Ajustées de l'inflation, les dépenses de recherche agricole ont presque doublé entre 2000 et 2016, reflétant principalement une participation plus intense du secteur de l'enseignement supérieur à la recherche agricole et la croissance des revenus générés à l'intérieur par l'INRAB. Toutefois, l'évolution des dépenses annuelles dans le temps révèle une assez grande variabilité.

En 2016, le Bénin n'a investi que 0,6% de son PIBA dans la R&D agricole, ce qui est bien en deçà de la cible minimale de 1% recommandée par l'Union africaine et les Nations Unies.

La levée récente d'un gel de recrutement qui frappait la fonction publique pendant de longues années a permis à l'INRAB de recruter et former de jeunes chercheurs en vue de combler les lacunes causées par de nombreux départs à la retraite.

Défis actuels
Alors que les scientifiques universitaires ont le statut de chercheur, les chercheurs de l'INRAB sont fonctionnaires et de ce fait touchent des salaires bien plus bas. On comprend la difficulté qu'a l'INRAB à attirer du personnel qualifié face à l'offre salariale des universités et aux avantages accompagnant leur adhésion au CAMES (Conseil de l'enseignement supérieur de l'Afrique francophone).

La plupart des laboratoires de l'INRAB manquent d'équipements, de véhicules et d'installations de recherche actualisées. Par suite du faible niveau d'investissement, l'infrastructure de recherche s'est progressivement détériorée et cela a naturellement eu un impact négatif sur la qualité et la quantité des résultats de la recherche.

Options politiques
Le Bénin doit à la fois renforcer ses investissements dans la recherche agricole et tirer parti des retombées des savoirs générés dans les pays voisins s'il veut accélérer sa productivité agricole et atteindre les objectifs du Plan stratégique de développement du secteur agricole (2025) et du Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (2017-2021).

En particulier, le gouvernement devra augmenter les niveaux de financement pour permettre à l'INRAB de fonctionner de manière plus compétitive, aussi bien en termes de salaires et d'avantages sociaux pour les chercheurs que d'installations et d'équipements (autres que ceux récemment mis à niveau dans le cadre du PPAO/WAAP).

Procédures et méthodologies ASTI

- ▶ Les **données sous-jacentes** à cette fiche ont été obtenues principalement par la tenue d'enquêtes primaires, bien que certaines données proviennent de sources secondaires ou des estimations.
- ▶ Par **recherche agricole**, ASTI entend celle du secteur public, de l'enseignement supérieur et du secteur à but non lucratif ; est exclue la recherche conduite par le secteur privé à but lucratif en raison de l'insuffisance des données disponibles.
- ▶ Pour calculer ses statistiques sur les ressources humaines et financières, ASTI se base sur l'**équivalent temps-plein (ÉTP)**, qui prend en compte la proportion de temps effectivement consacré à la recherche par rapport au temps accordé à d'autres activités.
- ▶ ASTI présente ses données financières en monnaie locale de 2011 et en **dollars de parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2011**. En comparant les prix d'un plus grand éventail de biens et services locaux — par contraste à des biens et services échangés sur les marchés internationaux — les PPA reflètent mieux le pouvoir d'achat relatif des différentes devises que ne le font les taux de change officiels.
- ▶ Les montants que **dépense le secteur de l'enseignement supérieur** pour sa recherche font l'objet d'une estimation, car il s'avère impossible de les isoler des autres dépenses du secteur.
- ▶ Notez que l'**arrondi des décimaux** peut faire en sorte que le total soit supérieur ou inférieur d'une unité à la somme des parts.



Pour de plus amples informations sur les procédures et méthodologies ASTI, consultez www.asti.cgiar.org/fr/methodology.

Sigles et acronymes

CAMES	Conseil de l'enseignement supérieur de l'Afrique francophone
ÉTP	Équivalents temps plein
INRAB	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
PIBA	Produit intérieur brut agricole
PPA	Parité de pouvoir d'achat (taux de change)
PPAO/WAAP	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
R&D	Recherche et développement expérimental

Concernant ASTI, IFPRI et INRAB

En collaboration avec un vaste réseau d'institutions internationales et d'organismes nationaux et régionaux de R&D agricole, **le programme ASTI sur les indicateurs relatifs aux sciences et aux technologies agricoles** constitue une source fiable d'information sur les systèmes de R&D agricole du monde en développement. ASTI relève de l'**Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)** qui, en tant que membre du CGIAR, propose des solutions empiriques aux problèmes de la faim, la malnutrition et la pauvreté. L'**Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)** est le plus important des organismes de recherche agricole béninois. Il relève du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Ses recherches portent sur les cultures, le bétail, le traitement post-récolte, les enjeux socioéconomiques, la foresterie, le génie agricole et les ressources naturelles.

ASTI/IFPRI et INRAB remercient les organismes de R&D agricole ayant participé et contribué à la collecte des données et à la rédaction de cette fiche d'information. ASTI remercie également la Fondation Bill & Melinda Gates et le programme de recherche du CGIAR sur les politiques, institutions et marchés d'avoir apporté un soutien généreux à ses travaux en Afrique subsaharienne. Cette fiche constitue un produit ASTI direct qui n'a pas fait l'objet d'une évaluation par des pairs ; les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions ni de l'IFPRI ni de l'INRAB.

Copyright © 2018 Institut international de recherches sur les politiques alimentaires et Institut National des Recherches Agricoles du Bénin. Nous autorisons la reproduction d'une ou de plusieurs sections de ce document sans demande de permission expresse, à condition que mention soit faite des auteurs (IFPRI et INRAB). Veuillez contacter l'IFPRI à l'adresse ifpricopyright@cgiar.org si vous souhaitez rééditer le texte intégral.